

Service émetteur : DIRECTION DU DEVELOPPEMENT ASSOCIATIF  
ET DES POLITIQUES INCLUSIVES

Date : 15 janvier 2019

Destinataires :

- > Membres des conseils APF de département
- > Membres des conseils APF de région
- > Membres des Conseils de la vie sociale
- > Membres des commissions nationales
- > Directeurs territoriaux des actions associatives
- > Directeurs des structures médico-sociales
- > Responsables inter- régionaux des acteurs associatif (RI2A)

Pour information :

- > Conseil d'administration
- > Conseil National des Usagers
- > Direction générale
- > Directions régionales

## Session de mobilisation des acteurs de la vie associative Programme 2019

***Circulaire à transmettre aux élus et bénévoles de votre structure etc.***

Chers Amis,

Nous avons le plaisir de vous communiquer le programme 2019 **des sessions de mobilisation des acteurs de la vie associative** : « **Donnez-vous des outils pour agir !** », organisées par le groupe initiative national Ile aux Projets :

- **1ère session : du 8 au 12 avril 2019 dans la Presqu'île de Giens, dans le VAR (83) en région PACA - Grand Sud.** Elle est organisée en partenariat étroit avec les régions APF France handicap de PACA-Corse et d'Auvergne Rhône-Alpes.
- **2ème session : du 7 au 11 octobre 2019 à St Gildas de Rhuys dans le Morbihan (56) en région Bretagne.** Elle est organisée en partenariat étroit avec les régions APF France handicap de Bretagne, Pays-de Loire et Normandie.

**Les sessions sont co-organisées avec les régions accueillantes et intègre les spécificités et les attentes particulières de chacune d'elles (ancrage régionale de ces sessions). Si vous songez à vous présenter en 2019 pour être élu en CAPFD, ces sessions sont pour vous. Elles vous donneront des clefs pour mieux réaliser votre engagement. Ces sessions sont ouverte à tous les acteurs APF France handicap, tout en réservant 50 % des places pour les acteurs de chacune des régions citées.**

En cinq minutes, découvrez [l'Ile aux projets sur la chaine YouTube d'APF France handicap](#).

**Pensez à vous inscrire au plus vite à l'aide du bulletin à télécharger ici, à nous adresser avec le règlement.** Pour la prise en charge des frais et l'organisation de votre participation (transport, aide humaine, etc.), prenez contact avec le directeur territorial des actions associatives, ou le directeur de la structure qui vous accueille ou le responsable du groupe national auquel vous appartenez.

Bien cordialement

**Denis VIVANT**

**Pour le Groupe Initiative National Ile Aux Projets.**